Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 28/11/2022 à 09h32 Réference de l'AR: 054-200043693-20221114-2022_101-DE Affiché le 28/11/2022; Certifié exécutoire le 28/11/2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS Extrait n° 22-54

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	29	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	5	(b)
Nombre de procurations	8	(c)
Soit un total de votants potentiels de	42	(a+b+c)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU 14 NOVEMBRE 2022

Objet

DEMANDE DE SUBVENTION CTS 54programme culturel 2023

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique): D MULDER (BASLIEUX)- P MOSCATO (BAZAILLES)- - SAPA D (BOISMONT) — GRETHEN P (CHARENCY VEZIN)- GEORGES D (DONCOURT LES LONGUYON)- J WEISS (EPIEZ) — JL THOMAS (FRESNOIS)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JP JACQUE (LONGUYON) — C PERCHERON (LONGUYON)— J SAILLET (LONGUYON)- M POLLRATZKY (LONGUYON) — D PIEDFER (LONGUYON)-HOUSSON L-TROMBINI AM- M BORASO (LONGUYON)- H BIZOT (LONGUYON)- G PAQUIN (LONGUYON) — GERARD G (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)-B DELATTRE- E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX (PIERREPONT)--R SAUNIER (ST PANCRE)- DEMUTH JP (ville au MONTOIS)- A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- E GILLARDIN (VILLERS LE ROND)- JP DALLA RIVA (VILLETTE)- C LAURENT (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique): CLAUDET E (ALLONDRELLE)- BIANCHI G (GRAND FAILLY) - WINGEL P (ST JEAN LES LONGUYON)- SEBAA D (TELLANCOURT) – LESIEUR P (VILLE HOUDLEMONT)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique): LAHURE E(LONGUYON) à C PERCHERON (LONGUYON)- C LECOINTRE (LONGUYON) à PIEDFER D (LONGUYON)- N FOULON (LONGUYON) à JP JACQUE (LONGUYON)- WOJCIK JL (LONGUYON) à SAILLET J (longuyon)- GUILLIN P (BEUVEILLE) à MULDER D (BASLIEUX)-AZZARA JF (Beuveille) à THOMAS J (Han devant Pierrepont)- FAIETA M (Pierrepont) à MOINEAUX J (Pierrepont)- JENNESSON R (St Supplet) à LAURENT C (Viviers sur Chiers)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 21/11/2022, que la convocation du Conseil avait été faite le 7/11/2022

Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Le conseil communautaire est invité à autoriser le président à solliciter le CD 54 sur le fonds CTS selon le budget prévisionnel suivant :

В	UDGET PREVIS	SIONNEL CTS	, SAISO	N CULTURE	LLE T2	L 2023	}	
Dépenses .								
Evènements	Date	Lieu	Cachet	HRD/ lots/matos	Dplcts	SACEM	TOTAL	Montant
Rallye (subvention Chabathèque)	dimanche 2 avril						700,00€	11 900,00 €
Concert :TEX'O	samedi 15 avril 20h30	Montigny sur Chiers	2 100,00€	600,00€		100,00€	2 800,00 €	
Festival culture urbaine	samedi mai ou juin	Longuyon	2 625,00 €	150,00 €	150,00€	125,00€	3 050,00 €	
Salamandre "Rugissement"		Saint Jean Les Longuyon	5 000,00€	1 000,00 €	1 000,00€		7 000,00 €	
Théâtre : La folle histoire du couple.	dimanche 4 juin 16h30	Pierrepont	2 100,00€	300,00 €		100,00€	2 400,00 €	
Concert : CRACKED COOKIES	samedi 23 septembre 20h30	Grand-Failly	2 100,00€	600,00€		100,00€	2 800,00 €	
Humour : A .Meslay	samedi 28 octobre 20h30	Ville au Montois	2 000,00 €	150,00 €		100,00€	2 150,00 €	
Concours artistique			1 200,00 €	700,00 €			1 900,00 €	
COMMUNICATION							1 000,00 €	
Sous-total dépenses							23 800,00 €	
Sous Total recettes (CTS)							11 900,00 €	
TOTAL = DEPENSES 2023- RECETTES								
		REPORT 202	22					
L'amour médecin	restitutions 05 et 06 mai	Grange Revémont+Forum						
	Résidences : 11 avril au 18 avril et 2 mai au 6 mai		Grange Revémont+Forum	5 105,00 €				5 105,00 €
Festival culture urbaine	samedi mai ou juin	Longuyon	2 625.00 €	150.00 €	150.00€	125.00€	3 050.00 €	

Le Conseil Communautaire, Après avoir délibéré

A l'unanimité,

Décide d'autoriser le Président à solliciter le Conseil Départemental 54, sur le fonds CTS à hauteur de 50% de son budget de programmation culturelle 2023, soit 11 900€

Le Président